



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-100941>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **25-100941**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Communauté Agglomération du Grand Dax

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24400067500151

**Ville :** Dax cedex

**Code postal :** 40102

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 40

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://demat-ampa.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 25GD122

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service commande publique et achat public

**Adresse mail du contact :** commande.publique@grand-dax.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 13/10/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Le critère « Prix des prestations » noté 55 sur 100 points (représentant donc un coefficient de 55%) : ce critère sera analysé sur la base du montant total TTC du Détail Quantitatif Estimatif (DQE). Le critère « Valeur technique » noté 25 sur 100 points (représentant donc un coefficient de 25%) : ce critère sera apprécié au regard du cadre de mémoire technique complété par le candidat et selon les sous-critères suivants : • Sous-critère n°1 noté sur 10 points : Qualité des moyens mis en œuvre spécifiquement dédiés à ce chantier (Les moyens humains et matériels de l'entreprise dédiés à ces travaux ainsi que les méthodes d'exécutions identifiées pour ce chantier) ; • Sous-critère n°2 noté sur 15 points : Qualité de l'organisation du chantier (La description et/ou plans de travaux de chaque phase de chantier avec les tâches d'exécution associées, le(s) Plan(s) d'organisation de l'installation des travaux (base vie, zones de stockage...) corrélés au phasage du chantier et le(s) plan(s) de gestion des circulations, des déviations et de la signalisation de chantier corrélé(s) au phasage du chantier) ; Le critère « Optimisation et cohérence du planning » noté 10 sur 100 points (représentant donc un coefficient de 10%) : (Le planning optimisé et cohérent en corrélation avec les phases d'exécution et du délai d'exécution proposé) ; Le critère « Performances en matière de protection de l'environnement » noté 10 sur 100 points (représentant donc un coefficient de 10%) : (L'identification et la quantification de ressources présentes et réutilisables sur site pour la réduction de l'utilisation des ressources naturelles ainsi que l'identification des nuisances exclusivement issues de ces travaux et tous les moyens mis en œuvre pour leurs réductions auprès des riverains).

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux d'aménagement de voirie de la rue d'Argoubet à Dax

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45233220

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le présent marché a pour objet les travaux d'aménagement de voirie de la rue d'Argoubet entre la rue des Lauriers et la RD 947/32 à Dax.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Rue d'Argoubet entre la rue des Lauriers et la RD 947/32 - 40100 Dax

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Le délai d'exécution des travaux est fixé par le titulaire dans son acte d'engagement ; il ne peut, toutefois, excéder 12 semaines, hors période de préparation de 2 semaines. Les prestations seront financées sur fonds propres. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations avec les 3 candidats arrivant en tête de l'analyse des offres initiales. Toutefois, le

pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Préalablement à cette phase de négociation, une phase de régularisation des offres pourra intervenir, le cas échéant. Si le pouvoir adjudicateur décide effectivement de négocier, cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre y compris le prix. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : [greffe.ta-pau@juradm.fr](mailto:greffe.ta-pau@juradm.fr) Adresse Internet (U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/09/2025**